

Introduction à l'histoire du Best.

Première revue tunisienne d'économie et de statistique (août 1946-décembre 1955)

Anne-Marie Planel

Lors de sa parution, le *Bulletin économique et social de la Tunisie (Best)* constitue une innovation dans le domaine de l'administration et de la communication publique. Dans un contexte d'après-guerre mondiale marqué par la « reconstruction », il s'insère dans le dispositif étatique en tant qu'instrument statistique mensuel au service de la planification et de la modernisation technologique du pays. Il est publié à Tunis sous l'impulsion d'un ingénieur français âgé de 25 ans en 1946, l'un des premiers diplômés de l'École d'application de la statistique (ancêtre de l'Ensaie Paris Tech) fondée en 1942 dans le cadre du Service national des statistiques (ancêtre de l'Insee) [\[1\]](#).

Jules Lepidi (1921-2010) est né à Tunis, d'un père receveur des Postes. Il a fait ses études au lycée de Bastia, au lycée Carnot de Tunis puis à la faculté des Sciences de Dijon. Ayant obtenu le grade d'administrateur de l'Insee en 1945, il est détaché dès 1946 auprès du résident général de France à Tunis, et jusqu'à la proclamation de l'indépendance tunisienne en 1956 : durant une décennie, il travaille donc successivement avec le général Mast (1943), Jean Mons (1947) – qui le nomme chef adjoint de cabinet du secrétaire général du Gouvernement tunisien (1949-1952) –, Louis Périllier (1950), Jean de Hauteclocque (1952), Pierre Voizard (1953), le général Boyer de Latour (1954) et Roger Seydoux de Clausonne (1955). Sept ans après l'arrivée en poste de ce jeune scientifique, le résident Voizard lui a confié la direction du Service tunisien des statistiques (1953-1956).

Après son retour en France, Jules Lepidi devait mener une brillante carrière dans la haute administration [\[2\]](#), au service de l'innovation technologique, de la diffusion de l'information économique et de la prospective. Dans les années 1970-1980, en parallèle à l'essor de l'informatique, il cumule les responsabilités techniques et politiques, en qualité de président du conseil d'administration et directeur du Groupement d'entreprises pour le traitement de l'information-Geti (1969-1983), président du Centre d'études de l'économie de l'énergie-Ceren (1970-1983), président du Centre d'expérimentation des progiciels (1973-1987), président du directoire de CdF Informatique (1975-1983), président du Cercle des utilisateurs de matériels Cii-Hb (1976-1979), membre du Comité interministériel pour l'informatique (1977-1983), président du Club informatique des grandes entreprises françaises-Cigref (1978-1981). Admis à faire valoir ses droits à la retraite en tant qu'inspecteur général de l'Insee (1984), il préside à la fin de sa vie l'Institut de prévision économique et sociale du Conservatoire national des arts et métiers-Cnam (1990-1996).

L'expertise scientifique et technique et la quête d'indépendance professionnelle

Cette publication officielle tunisienne, éditée par la direction de l'Information de la résidence générale de France à Tunis, a été conçue par le « cabinet technique » dans un esprit statisticien et pédagogique. De fait, ses rédacteurs ont cherché à vulgariser la production, l'analyse et la publication de statistiques appliquées à la Tunisie (conjoncture économique, indices des prix, comptabilité nationale, démographie et recensement de population, emploi, etc.), autant de missions assignées à l'Insee depuis avril 1946 [3] – à l'exception de la gestion du fichier électoral, puisque la Tunisie vit alors sous domination politique de la France [4]. Comme en France, se pose la question de la marge d'autonomie dont disposent ces experts en prévisions économiques vis-à-vis des gouvernements en place (loi française n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques). Mais nous savons que l'indépendance professionnelle des administrateurs de l'Insee n'a été garantie en droit que par la Loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, créant en France l'Autorité de la statistique publique. Deux études méthodologiques de Maurice David [5] et Jules Lepidi abordent la question : « L'observation économique en France et dans les territoires d'Outre-Mer » (n° 54, juillet 1951) et « L'observation économique en Tunisie » (n° 60, janvier 1952).

Plusieurs indices, à la lecture des sommaires, permettent de détecter les précautions scientifiques prises par les rédacteurs du *Best* – introduction d'*errata* et de tables analytiques, explications sur le mode de calcul des indices de prix, voire sur la production de chiffres contradictoires ; mais aussi les concessions faites à l'administration protectorale dont ils relèvent. En bas de chaque sommaire, la note suivante est systématiquement répétée : « Renseignements donnés à titre officieux et sous toutes réserves » ; en partie compensée par la mention qui autorise la « libre » reproduction d'un article, à la condition de citer le nom de la « revue » et celui de l'auteur, « sauf avis contraire ».

Par ailleurs, et contrairement à l'idée de gratuité spécifique à un service de communication publique, les rédacteurs sont contraints d'accepter l'introduction d'un prix de vente dès le cinquième numéro (15 francs, décembre 1946), ce prix passant à 25 francs lors de la prise en charge de l'administration et de la publicité du bulletin par l'agence Havas (n° 6, janvier 1947). La forte augmentation à 100 francs, à partir d'avril 1949 (n° 27), aura sans doute restreint le lectorat. Nous savons toutefois que les données chiffrées originales qui y sont reproduites étaient recherchées et exploitées par les indépendantistes et nationalistes tunisiens. Par exemple, le cheikh Moncef Mestiri (1901-1971), co-fondateur du « Vieux » Destour à l'âge de 19 ans et journaliste, était un lecteur du *Best* depuis sa création et en conserva précieusement la collection [6] – qui s'achève avec le numéro 107 de décembre 1955, soit quatre mois après les accords de Matignon sur l'Autonomie interne de la Tunisie (31 août 1955).

Autre indice de la revendication d'indépendance professionnelle des statisticiens envers l'administration du protectorat : leur volonté précoce de signer de véritables études analytiques, rétrospectives ou prospectives [7], et non plus seulement de publier, de façon anonyme, des extraits de rapports internes, des notes de conjoncture ou des baromètres économiques « provisoires », des tableaux et graphiques par secteurs d'activité économiques ou par services administratifs, des cartes dont celles des pluies et de l'occupation des sols, etc. Le premier à assumer cette responsabilité est, bien sûr, Jules Lepidi qui signe en sa qualité et autorité d'« administrateur de l'Insee » (août et septembre 1947). Rapidement, s'impose l'idée d'une nouvelle « revue de la vie tunisienne » [8], illustrée de photographies d'actualité [9] : en atteste l'introduction éphémère de ce sous-titre dans le n° 5 d'avril 1946 ; ou encore le choix délibéré d'un intitulé tel que : « L'effort culturel du Peuple tunisien » (n° 6, janvier 1947,

4^e partie) reformulé le mois suivant en « Relèvement du niveau social du Peuple tunisien » (n° 7, février 1947, 4^e partie) : en cette période de « gouvernement provisoire », dominée en France par le Parti communiste français, y sont publiés trois articles encore anonymes ayant trait à la recherche et à l'enseignement tunisiens : « l'École franco-arabe de la rue Zarouane » (n° 6) ; les « Travaux de l'Institut Pasteur de Tunis » (n° 7) ; le « Développement de l'Institut des Hautes Études de Tunis (n° 7). Dans ce même numéro est insérée, dans la partie « Organisation et Administration », une brève sur « Le Tribunal du Charaa ».

Le vocable « social » n'apparaît cependant dans le titre principal qu'en juillet 1949, à la trentième livraison. Ce n'est pas un hasard si, dès septembre 1949, paraît pour la première fois un article de Mahjoub Ben Miled (1916-2000) sur la « Pédagogie d'Ibn Khaldoun » : ce sadikien, agrégé d'arabe, est alors l'un des speakers de Radio-Tunis qui, avec Abdelaziz Laroui (1898-1971) et Mustapha Bouchouha (1900-1969), travaille sous les ordres de Philippe Soupault (1897-1990) [10] et de Othman Kaâk (1903-1976), depuis la création en octobre 1938 de la future radio nationale.

Après plusieurs hésitations sur la conception du sommaire (en deux, trois ou cinq parties), l'organisation en trois parties du bulletin se fixe de la façon suivante (n° 31, août 1949) : 1. *Études économiques* (en cinq sous-parties) ; 2. *Études sociales et culturelles* (en trois sous-parties) à laquelle est adjointe une *Bibliographie* rédigée par Jean Rousset de Pina – le conservateur de la Bibliothèque publique (future Bibliothèque nationale) de Tunisie ; 3. *Renseignements statistiques* (en quatre sous-parties). Nous remarquerons que la partie purement informative, plus politique, sera *in fine* rassemblée dans une introduction : l'intérêt documentaire des *Éphémérides*, *Images de Tunisie* et *Chronique du mois* reste néanmoins incontestable pour les chercheurs en quête d'une chronologie détaillée ou d'illustrations originales. Il apparaît ainsi que l'expertise des nombreux auteurs du *Best*, pour la plupart des fonctionnaires français détachés en Tunisie, mais aussi des savants tunisiens, permet aujourd'hui de considérer ce bulletin officiel comme une source incontournable de l'histoire de la Tunisie d'après-guerre.

Études sur l'économie et la société tunisienne contemporaine

La richesse du matériau statistique et des informations législatives, économiques, sociales, culturelles offertes par le *Best* dans tous les domaines d'activité, nous oblige à ne choisir ici que deux des aspects les plus originaux du corpus. Ils concernent l'urbanisme et l'habitat, ainsi que la santé publique.

L'urbanisme, une discipline naissante

Dès le premier numéro d'août 1946, l'urbanisme est introduit en tant que secteur d'activité autonome. Les articles signés par Michel Deloge présentent les plans d'aménagement et d'extension de plusieurs villes tunisiennes [11] : Hammam-Lif (n° 24, 1949), Kairouan (n° 28, 1949), La Goulette (n° 31, 1949 et n° 78, juillet 1953), Béja (n° 85, 1954), Gabès (n° 92, 1954), Le Kef (n° 97, 1955), Nabeul (n° 99, 1955). Le même auteur publie ses réflexions sur « Les perspectives de l'urbanisme tunisien » (n° 100, mai 1955, pp. 74-88) et rend compte en détail du Congrès de l'Union internationale des architectes [12].

Dans cette période de reconstruction, nous noterons également l'actualité de l'article du peintre Pierre Berjole (1897-1990) [13] sur « la décoration des bâtiments civils en Tunisie au titre du 1% » (n° 75, avril 1953). Projeté dès 1936, un arrêté français de juillet 1951 vient

d'instituer en effet, sous le nom de « 1% culturel » ou artistique, la création d'œuvres de plasticiens contemporains associée à l'édification de bâtiments publics [14].

Les modalités du « recasement » puis du « logement » sont étudiées à partir de mai 1948 (n° 16) en tant que question à part entière, plusieurs années avant les réalisations de la République tunisienne en matière d'habitat. Parmi les études, signalons la réflexion juridique et historique de Hachemi Sakka sur « L'évolution du régime des réquisitions de logements en Tunisie, de 1900 à nos jours (n° 54, 55 et 56, juillet-septembre 1951) et celle plus conjoncturelle de A. Zenaidi sur « Le problème du logement : évolution de la situation en 1954 et perspectives pour 1955 » (n° 100, mai 1955). Pour le financement, M. CacARRIER propose des « coopératives de logement » (n°29, juin 1949) et un « fonds d'aide à la construction d'immeubles d'habitation » (n° 64, mai 1952). J. Guetta étudie, quant à lui, « les avantages fiscaux consentis aux constructeurs d'habitation » (n° 84, janvier 1954) et C. Deglin prône « la détermination des loyers des locaux à usage d'habitation » (n° 88 et n° 89, mai et juin 1954). Les plans d'« amélioration de l'habitat suburbain et rural » ne sont pas négligés : Philippe Frignet rend compte de l'opération effectuée au douar Abdallah (n° 84, janvier 1954) et Jacques Paillé, des premiers résultats des "opérations Melja" de Sfax (n° 101, juin 1955).

Signalons enfin l'une des premières études de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Gérard Blachère (1914-2011) : « Les aspects spécifiques de la crise du logement urbain en Tunisie et leurs solutions » (n° 80, septembre 1953). Le futur directeur de la Construction au ministère français de la Reconstruction et de l'Urbanisme dirigera de 1957 à 1974 le Centre scientifique et technique du bâtiment (Cstb), mondialement reconnu ; il devait surtout créer l'Institut de la construction industrialisée : il sera à l'origine des « documents techniques unifiés » et contribuera au développement de « l'agrément technique », à l'échelle européenne.

La politique médicale et sanitaire

Dans le domaine de la santé publique, sont notamment abordées les questions de « l'assistance médicale gratuite », article non signé inséré dans le n° 54 de juillet 1951, et « le contrôle sanitaire aux frontières » (dr. Priet, n° 37, février 1950). Outre la publicité faite aux nouvelles infrastructures de soins inaugurées dans les régions rurales [15], les médecins du Service d'hygiène sociale rendent compte de leurs actions de prévention (campagnes de vaccination contre la tuberculose et lutte contre le trachome [16]), tout en valorisant les nouvelles techniques de dépistage, telle la « radioscopie systématique dans les collectivités scolaires de Tunisie » (n° 10, septembre 1947). Parmi les études analytiques, nous retiendrons : « L'évolution sanitaire et démographique de la ville de Tunis, de 1947 à 1950 » par Maurice David (n° 58, novembre 1951), aussi co-auteur, avec Jean Roche [17] et le docteur Maurice Uzan [18], d'une « enquête sur les usages alimentaires en Tunisie » [19]. Cet inventaire est loin d'être exhaustif. Les chercheurs en sciences appliquées et en sciences sociales (sociologie, anthropologie, psychologie sociale) savent que le *Best* peut servir à l'histoire des techniques et de leurs usages en Tunisie (sélection des plantes et biodiversité [20], essor de l'aéronautique, généralisation de l'électrification, création de liaisons radio-téléphoniques, utilisation d'appareils audio-visuels à des fins pédagogiques [21], etc.), comme à l'histoire des sources d'énergie en tant qu'instruments du développement économique : pétrole, charbon, mais aussi ressources éoliennes dès 1949 [22]. Nous y trouvons aussi de précieuses informations sur les politiques de mise en valeur du Centre et du Sud tunisiens, grâce à la mobilisation des ressources hydrauliques (qui s'inscrit dans la longue durée) [23] et à la création d'entreprises industrielles.

Les études universitaires sur la culture et le patrimoine sont plus connues, mais il convient de rappeler que, pour les Tunisiens, une publication dans le *Best* représente, à l'époque, une forme d'engagement nationaliste. Licencié en philosophie à la Sorbonne, Hassen Zmerli (1903-1983), qui préside la division de l'enseignement en arabe du ministère de l'Éducation

(1944-1953), cherche alors à réhabiliter « le théâtre arabe en Tunisie » (n° 50, mars 1951 et n° 70, novembre 1952). Il vient de fonder l'Association de défense du théâtre tunisien (1945) et d'ouvrir une École du théâtre arabe (1951). En parallèle, il multiplie les conférences littéraires à Radio-Tunis. Il deviendra le premier directeur de la Troupe de la Ville de Tunis (1960-1963). Il en va de même pour l'archéologue Slimane Mustapha Zbiss (1913-2013) et sa présentation au grand public du « Musée d'Art musulman de Sidi Bou Krissan à Tunis » (n° 77, juin 1953)

Parmi les autres rédacteurs célèbres, nous trouvons Albert Memmi avec son étude : « Polygamie en interpénétration des civilisations » (n° 49, février 1951). Formé à la philosophie à l'Université d'Alger puis à la Sorbonne, l'essayiste né à Tunis en 1920, enseigne au lycée Carnot à partir de 1953. La même année, il publie *La statue de sel*, préfacée par Albert Camus. Par ailleurs, l'avocat Raoul Darmon (1885-1976), auteur de *La situation des cultes en Tunisie* (1930), dévoile l'importance, pour la cohésion sociale, de l'expression musicale [24] et des diverses formes de spectacles populaires : « Les marionnettes à Tunis : Karakouz, Guignol, Pupi » (n° 54, juillet 1951) ; « Du café chantant au music-hall à Tunis, à la fin du XIX^e siècle (n°82, novembre 1953).

En conclusion, les auteurs du *Best* portent en eux les convictions pacifistes qui caractérisent l'après-guerre mondiale. Ils sont confiants dans l'avenir des nouvelles générations, comme en atteste cette étude pionnière de psychologie sociale : « Les rêves d'avenir des enfants en Tunisie (d'après une étude de S. Llung) » (n° 47, décembre 1950).

Notes

[1] L'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaé), fondée en tant qu'école de la Fonction publique, est l'une des grandes écoles françaises habilitées à délivrer des diplômes d'ingénieur. Elle est aujourd'hui dédiée aux mathématiques appliquées, la statistique, la Data science, l'économie, l'actuariat, la gestion des risques et la finance.

[2] Détaché de l'Insee (1956), Jules Lepidi devint tout d'abord ingénieur en chef et directeur aux Charbonnages de France, puis maître de conférences à l'École nationale d'administration (1960-1965). Il fut également nommé conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes (1983-1987).

[3] « L'Institut national de la statistique et des études économiques pour la métropole et la France d'outre-mer » est créé, sous le gouvernement provisoire de la République française, par la loi de finances n° 46-854 du 27 avril 1946 (Articles 32 et 33), en remplacement du Service national des statistiques institué sous le gouvernement de Vichy.

[4] Cette mission de nature électorale expliquerait l'insertion, dans la « partie technique », d'un discours du général Mast à l'occasion de la session d'ouverture du Grand Conseil de la Tunisie (n° 3, octobre 1946).

[5] Maurice David (1891-1974), professeur des Lycées à Constantine, Alger et Tunis (1919-1929), nommé inspecteur d'Académie en France, vice-recteur de l'académie d'Alger (1936), fut résistant sous le gouvernement de Vichy. À la Libération, il est promu directeur des services de l'Enseignement de la Ville de Paris et du département de la Seine. Essayiste et critique littéraire, il présida la Société des auteurs d'Afrique du Nord.

[6] Renseignement communiqué par son petit-fils, Khaled Kechir, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Tunis. Moncef Mestiri a été directeur du journal *Al Irâda* [la *Volonté*], « journal politique, d'information », du 8 janvier 1934 au 18 mars 1955 (932 numéros tirés à 4 500 exemplaires); puis rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Al Istiqlâl* [l'*Indépendance*] : ce « journal de politique générale, organe du Parti libéral

constitutionnel tunisien », publia 223 numéros du 30 septembre 1955 au 22 avril 1960, au prix de vente de 20 francs.

[7] Quelques signatures apparaissent pour les études dès août 1947 (n° 9). Le procédé se systématisa à partir de janvier 1949 (n° 24). Une étude des noms des rédacteurs et de leurs itinéraires pourrait enrichir l'histoire de la Tunisie contemporaine, du point de vue de l'administration et de la culture.

[8] *La Revue de la Vie Tunisienne*, publication illustrée, est éditée par la Résidence générale de France à Tunis entre 1941 et 1942, puis entre 1944 et novembre 1946.

[9] Dès 1946, les noms des photographes sont le plus souvent mentionnés, et parmi eux des professionnels reconnus tels que Mustapha Bouchoucha, directeur artistique de la Radio arabophone (1938) et photographe du Mouvement de Libération nationale ; mais aussi Victor Sebag, directeur du journal *Le Petit Matin* ou François Tuefferd (1912-1996) qui vécut en Tunisie de 1945 à 1949.

[10] Philippe Soupault, poète français, cofondateur du surréalisme. En tant que journaliste célèbre depuis les années 1920, il fut chargé par Léon Blum, alors président du Conseil du Front populaire de lancer en Tunisie une station de radio antifasciste, qu'il dirigea de 1937 à 1940.

[11] Michel Deloge publie également dans la *Tunisie agricole* (n° 54, 1953) des « Recommandations techniques et économiques pour l'implantation des cultures irriguées dans la vallée de la Medjerda ».

[12] Article édité en plusieurs fois : n° 61, février 1952 ; n° 63, avril 1952 ; n° 65, juin 1952 ; n° 67, août 1952 ; n° 69, octobre 1952 ; n° 72, janvier 1953.

[13] Peintre décorateur et illustrateur, Pierre-Louis-Clément Berjole, qui succède en 1949 à Armand Vergeaud, dirige jusqu'en juin 1966 l'École des Beaux-Arts de Tunis où il crée un atelier d'Arts décoratifs.

[14] Sur les bâtiments publics construits durant cette période, nous renvoyons, en particulier, à l'article de G. Cary sur « Les constructions scolaires en Tunisie », publié dans le n° 62 de mars 1952 (non signé) et le n° 89 de juin 1954.

[15] Voir, par exemple, « l'infirmerie-dispensaire de Sbeitla » créée en août 1946 (n° 5, décembre 1946).

[16] « La campagne de vaccination contre la tuberculose en Tunisie », (Dr. Jean Goujou, n° 56, septembre 1951) ; « L'intensification de la lutte contre le trachome », (Dr. Antoine Ottavy, n° 61, février 1952) ; « La lutte contre le trachome et les maladies oculaires en Tunisie », (Dr. J. Belfort, n° 42, juillet 1950).

[17] Le biologiste et académicien Jean Roche (1901-1992) préside à partir de 1948 (après William Marçais) l'Institut des Hautes Études de Tunis, premier noyau de l'Université tunisienne, fondé en 1945 ; il est aussi secrétaire général du Conseil tunisien de la recherche scientifique. Futur recteur de l'académie de Paris (1961-1969), Jean Roche est considéré comme le fondateur de la biochimie comparée en Europe.

[18] Maurice Uzan (décédé en 1999) est alors le directeur du Laboratoire de Physiologie de l'Institut des Hautes Études de Tunis.

[19] Voir n° 66, juillet 1952 ; n° 67, août 1952 et n° 71, décembre 1952. Sur l'échantillon et la méthodologie utilisée, nous renvoyons au livre du docteur Benoît Gaumer, *L'organisation sanitaire sous le protectorat français (1881-1956) : un bilan ambigu et contrasté*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.

[20] Nous renvoyons aux articles publiés dans le *Best* par le généticien Georges Valdeyron (1914-2013). Après avoir dirigé le Jardin d'essai de Tunis, service d'amélioration des plantes, il fonde à Montpellier une équipe de génétique écologique au sein du Centre d'études phytosociologiques (Cnrs).

[21] « Contribution possible des moyens audio-visuels à l'enseignement féminin musulman », par M^{me} Gérardin (n° 61, février 1952).

[22] Voir « L'utilisation des ressources éoliennes de la Tunisie », (n° 34, novembre 1949) par E. Crouzet ; « Les recherches du pétrole en Tunisie : le sondage du Djebel Abd er Rahmane » (n° 35, décembre 1949) ; « Les

recherches de charbons en Tunisie », par P. M. Gadhile (n° 46, novembre 1950) ; « Les recherches de pétrole en Tunisie », par G. de Frondeville (n° 68, septembre 1952).

[23] « Les ressources hydrauliques de la région de Kasserine », par Georges Castany (n° 53, juin 1951) ; « Les ressources hydrauliques du Sud tunisien : Djerid et Nefzaoua », par Georges Castany et Charles Domergue, (n° 56, septembre 1951).

[24] Parmi ces nombreux articles voir : « Un siècle de vie musicale à Tunis » (n° 53, juin 1951) ; « La musique arabe » (n° 55, août 1951) ; « Le conservatoire de musique de Tunis » (n°90, juillet 1954).